



APPEL A CANDIDATURE POUR UN SERVICE BAR RESTAURATION SUR LA GUINGUETTE DU PRE THABOR

Objet

Appel à projet concernant la mise en place d'un service bar et restauration situé sur le parc municipal du Pré Thabor de Montfort-sur-Meu en vue de l'établissement d'une convention d'occupation temporaire du domaine public.

Dans ce cadre, la ville est à la recherche d'un candidat pour assurer la mise en place d'un service de restauration et de vente de boissons à consommer sur place.

Dates de la guinguette

Du 1er au 16 juillet 2022 (avec montage les 29 et 30 juin, puis démontage les 17 ou 18 juillet)

Lieu

Au parc municipal du Pré Thabor à Montfort sur Meu

Horaires

Ouverture du site du mercredi au dimanche (fermé les lundis et mardis), de 15h à minuit

En dehors des heures d'ouverture au public, le gardiennage du site sera assuré par une entreprise spécialisée. Ce coût d'intervention sera pris en charge par la ville.

Le domaine public est mis à disposition de l'exploitant moyennant le paiement d'une **redevance** d'occupation du domaine public de 37 euros 10 centimes conformément à la grille tarifaire municipale.

Il est précisé que le candidat ne se rémunérera exclusivement que sur les recettes de restauration et bar. L'entrée sur le site sera gratuite, y compris sur la programmation.

Les produits composant les plats inscrits sur la carte de la restauration ainsi que les boissons vendues respecteront les circuits courts. Les produits seront vendus à un prix abordable. La partie bar restauration privilégiera les emballages recyclés, les gobelets éco cup et veillera au respect des consignes de tri mis en place par la municipalité.

L'exploitant devra être titulaire d'une licence à emporter ou d'une petite licence restaurant, ainsi que d'une carte de marchand ambulant (pour les non montfortais).

Remise du dossier

Les candidats remettront sous pli cacheté un dossier comprenant les pièces ci-dessous pour le **30 avril 2022** au plus tard (cachet de la poste faisant foi), adressé à la Direction des affaires culturelles, Hôtel de ville, Bd Villebois Mareuil 35160 Montfort-sur-Meu

- Note descriptive du projet (motivation, moyens, mode de gestion et modalités organisationnelles)
- Projet de cartes des plats et des boissons
- Budget prévisionnel
- Copie de la licence à emporter ou d'une petite licence restaurant, ainsi que d'une carte de marchand ambulant (pour les non montfortais)
- Extrait KBIS

Contenu de la proposition

- La consultation est ouverte à toute personne physique ou morale présentant les garanties de solvabilité requises.
- Les porteurs de projets doivent présenter une proposition permettant d'apprécier la solidité de leur dossier, leur motivation et la bonne compréhension des ambitions de la ville.
- La proposition doit être conforme au présent cahier des charges.

Critères de sélection et choix du lauréat

- La qualité du projet global présenté dans la note de présentation (respect du cahier des charges et des orientations souhaitées par la Ville) (50 %)
- L'intégration de la démarche zéro déchet portée par la Ville (25%)
- Les garanties financières et expériences professionnelles dans la gestion d'évènements comparables, et l'aptitude du candidat à assurer son fonctionnement (25%)

Renseignements complémentaires :

Virginie Dréano, directrice des affaires culturelles – virginie.dreano@montfort-sur-meu.fr

Recours :

Tribunal Administratif de Rennes - 3 Contour de la Motte - 35044 Rennes
Cedex - Tel : 02 23 21 28 28 - Fax : 02 99 63 56 84 – greffe.ta-rennes@juradm.fr